



NOTE D'INFORMATION

ministère
de l'Équipement
des Transports
de l'Aménagement
du territoire
du Tourisme et
de la Mer

A L'ATTENTION DE

Mesdames et Messieurs les
Usagers de l'aérodrome
de TOUSSUS-le-NOBLE



direction générale
de l'Aviation civile

direction des services
de la Navigation aérienne

direction des Opérations

**service de la
navigation aérienne
région parisienne**

organisme Orly et
aviation générale

service aviation générale

aérodrome de Toussus-
Le-Noble

Annule et remplace la note SNA-
RP/ORY/AG Toussus-leNoble
n°617 du 15/12/05.

Toussus, le 13 janvier 2006

objet : Gestion du trafic à Toussus-le-Noble
référence : n°12/SNA-RP-ORY-AG/Toussus-le-Noble
affaire suivie par : Michel Le Mercier

Mesdames, Messieurs

A l'issue de la 1^{ère} réunion du Groupe de Travail "Procédures circulation aérienne" qui s'est tenue le 10 janvier 2006, de nouvelles méthodes d'exploitation sont mises en expérimentation à compter du 13 janvier 2006.

Elles succèdent aux mesures conservatoires prises le 16 décembre 2005.

L'objectif principal restant l'amélioration du niveau de sécurité dans les différentes phases d'utilisation des 2 pistes parallèles, les mesures suivantes sont mises en application :

- Les vols IFR utilisent sauf indisponibilité, la piste Nord (25R/07L).
- Les vols VFR au départ ainsi que les "touch and go" sont orientés principalement sur la piste Sud (25L/07R).
- Les tours de piste sont limités à 3 aéronefs maximum simultanément et pourront être suspendus à tout moment en fonction du trafic.
- Les départs simultanés de la piste Sud (25L/07R) et de l'hélistation sont interdits.
- Le départ simultané d'un vol IFR de la piste Nord (25R/07L) et d'un autre aéronef de la piste Sud (25L/07R) est interdit.

Départs VFR piste 25R

La montée initiale s'effectuera dans l'axe, ceci sera confirmé lors de la clairance de décollage.

tour de contrôle
78117 Toussus le Noble
téléphone : 01 39 56 51 49
télécopie : 01.39 56 43 26
michel.lemercier@aviation-
civile.gouv.fr



Départs VFR piste 25L ou de l'hélistation

L'altération de route de 10° gauche après décollage est maintenue.

Départs VFR piste 07R ou de l'hélistation

Pour obtenir une divergence des trajectoires le plus tôt possible en montée initiale, les aéronefs au départ de la piste 07R ou de l'hélistation tourneront en "vent traversier" impérativement travers la "Ferme du Trou Salé" située environ 1000m après le seuil 25L.

Départs VFR piste 07L

Les appareils décollant de la piste 07L tourneront en "vent traversier" en fonction du trafic décollant de la piste 07R.

- Un Notam reprenant ces mesures est publié.

Une réunion de coordination de sécurité à laquelle sont conviés les Représentants des Usagers, Présidents d'Aéro-clubs, Gérants de sociétés, Chefs Pilotes Instructeurs est prévue le jeudi 26 janvier à 18 heures.

Une convocation vous sera adressée dans les plus brefs délais.

En espérant répondre à vos attentes immédiates et comptant sur votre participation nombreuse le 26 janvier prochain, je vous prie d'agréer Mesdames et Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs

**Michel Le Mercier
Chef Circulation Aérienne**

Destinataires : Usagers basés
BGTA Toussus-le-Noble
DC PAF Toussus-le-Noble

Copie Chef du Service Aviation Générale
 Contrôleurs
 Agents AFIS

Le chef circulation aérienne
Michel LE MERCIER